

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 6 AVRIL 2022 A 14h00

Le mercredi 07 avril 2021 deux mil vingt-deux à quatorze heure le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Président du CCAS, en Mairie.

Membres présents à la séance : Philippe MARION ; Marie-Thérèse DARIER ; Sophie CETIN ; José GARCIA ; Kati BOUDIER ; Nicole HINZEN ; Louis GATET ; Martine JARDINET ; Cécile MICHEL ; Georges VEYRIER

Membres absents : Christian MEA ; Brigitte CASTALDI ; Jocelyne BUNIAZET

Pouvoirs : Christian MEA à Marie-Thérèse DARIER

Nombre de membres en exercice : 13 **Nombre de membres présents** : 10 **Nombre de voix** : 11

Date de Convocation : 31 mars 2022

Secrétaire : Sophie CETIN

2022-05 – REPRISE DU RESULTAT POUR L'EXERCICE 2022

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L 123-8 alinéa 4 relatif à la comptabilité des CCAS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-5 ;

Considérant que celui-ci présente un résultat de fonctionnement consolidé de 16 327,97 € ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, décide,

Article 1er : D'affecter le résultat au compte R002 en section de fonctionnement – recettes - pour un montant de 16 327,97 €.

Pour extrait conforme,
Condrieu le, 7 avril 2022
Le Président,

Philippe MARION

Transmis-le : 11 AVR. 2022

Publié le :

Le Maire certifie, sous sa
Responsabilité, le
Caractère exécutoire de
Cet acte

